

PROCURATION SPECIALE

Je soussigné Ir Pol HUART, Directeur de la Société Thaurfin Ltd, résidant au numéro 41, Rue Blancart, 7030-Saint Symphorien en Belgique, donne par le présent mandat à Maître Serge MISEKA NDWANI, ONA3240, Avocat au Barreau de la Tshopo, résident à l'un de ses cabinets, sis au n°25, Avenue de la Presse, bâtiment Muanda, 2^{ème} niveau, local 2, à Kinshasa, du cabinet Parfait KANYANGA, pour défendre les intérêts de la société Thaurfin Ltd. Maître Serge MISEKA NDWANI travaillera en étroite collaboration avec l'équipe déjà formée.

Fait à Saint Symphorien, le 10 septembre 2019

Ir Pol HUART

Ingénieur Civil des Mines AIMs76 - MINES-ParisTech84
Directeur de Thaurfin Ltd



Vu pour légalisation de la signature
apposée ci-dessus en notre présence
de M. *Huart Pol*

demeurant en cette ville.
Mons, le *17/09/2019*
Pour Le Bourgmestre,
l'Echevin délégué

ACHILE SAKAS
Officier de l'Etat civil